



## EXTENSION TRAIT VERT / CAMINADOUR

La création de cette extension du Trait Vert est venue d'une demande des habitants du quartier Kennedy qui avaient l'habitude de passer par la zone Kennedy pour se promener en bord d'Adour. Or les entreprises ont peu à peu clôturé leurs parcelles. Une première demande (passer par le dépôt des bus Alezan) n'avait pas pu être satisfaite pour des raisons de sécurité.

Le Trait Vert est constitué de boucles sans "appendice" jusqu'à maintenant mais cette extension répond à un besoin d'habitants qui ainsi partent directement de chez eux, sans prendre leur voiture pour rejoindre le Trait Vert et par la suite le CaminAdour. Il nous a semblé que cette demande correspondait bien aux objectifs du Trait Vert et du futur Plan de Déplacements Urbain.

L'ouverture de ce tronçon va leur permettre de rejoindre les berges de l'Adour et plus particulièrement la boucle n° 7 : « les rives de l'Adour ».

La longueur totale du cheminement est de 800 mètres, dont 700 mètres de sentier naturel.

La réalisation de ce projet n'aurait pu avoir lieu sans l'accord de Mr PORRAS, qui a aimablement mis à disposition une bande de terrain lui appartenant, afin de pouvoir rejoindre le sentier existant au Sud de son terrain. Il faut aussi associer les Autoroutes du Sud de la France à cette réalisation, puisque plus de la moitié du linéaire se situe sur des parcelles leur appartenant.

Concernant la réalisation du chantier, une classe de BEPA du lycée horticole Adriana s'est jointe à la brigade bleue, dans le cadre d'un chantier école. Ils ont notamment participé à la réouverture du milieu et à la mise en valeur du ruisseau, par des opérations d'abattage, d'élagage, de débroussaillage et de nettoyage.

Les clôtures ont été réalisées par la société Lacave et la signalétique par la société Pic Bois Pyrénées.